



# **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DES 2 BAIES EN MONTREUILLOIS**

## **COMMUNE DE MERLIMONT**

**Assainissement des Eaux Usées  
Rue des Algues, Avenues du Boulonnais, de Champagne et du Nord**

**Réunion de riverains du 27 Février 2024**

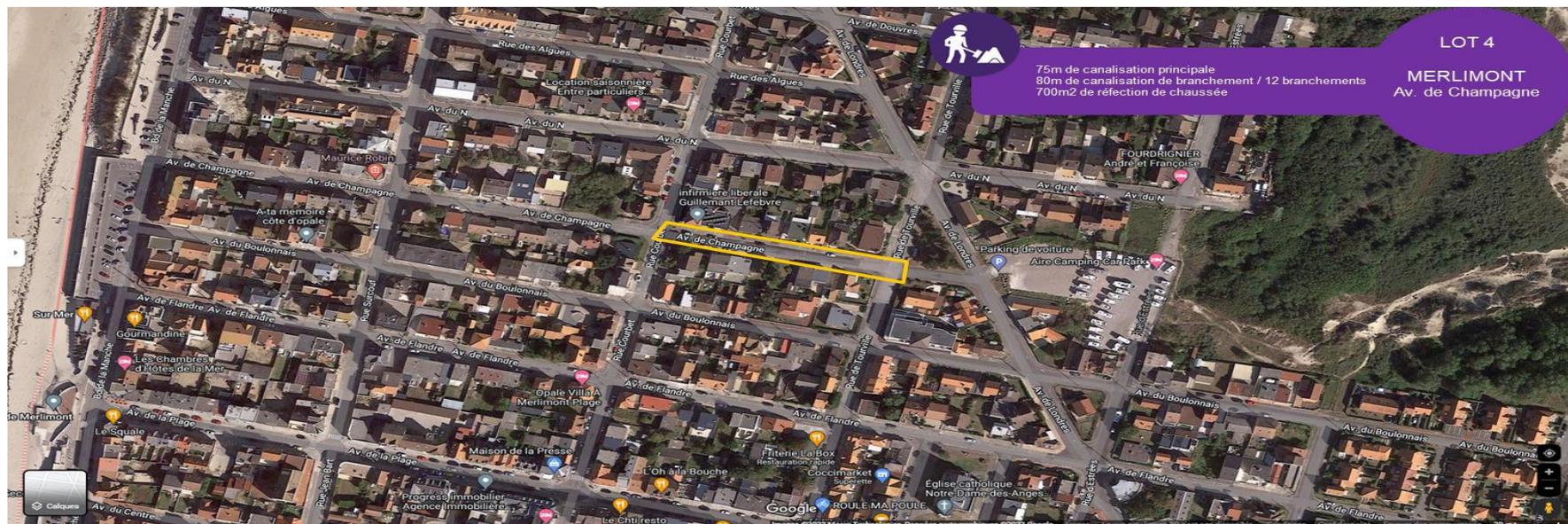


## RAPPEL DE L'OPERATION

- La Commune de MERLIMONT PLAGE est desservie sur de nombreuses rues par un collecteur d'assainissement collectif des eaux usées.
- Il reste néanmoins quelques tronçons encore non desservis et la présente tranche de travaux concerne l'assainissement de la Rue des Algues (entre la rue Surcouf et la Rue Courbet), l'Avenue du Nord (entre la Rue Courbet et la Rue de Tourville), l'Avenue de Champagne (entre la Rue Courbet et la Rue de Tourville) et l'Avenue du Boulonnais (entre la Rue Courbet et l'Avenue de Londres)
- Cette opération a fait l'objet d'une inscription au P.P.C (Plan Pluriannuel Concerté) 2023 de l'Agence de l'Eau Artois Picardie.
- Pour rappel, il s'agit d'un réseau séparatif et seules les eaux usées domestiques (wc, salle de bains , cuisine, lave linge, lave vaisselle) pourront être renvoyées dans ce réseau.
- En ce qui concerne les eaux pluviales elles devront être traitées en infiltration sur la parcelle ou en récupération.



# ZONE DE TRAVAUX AVENUE DE CHAMPAGNE



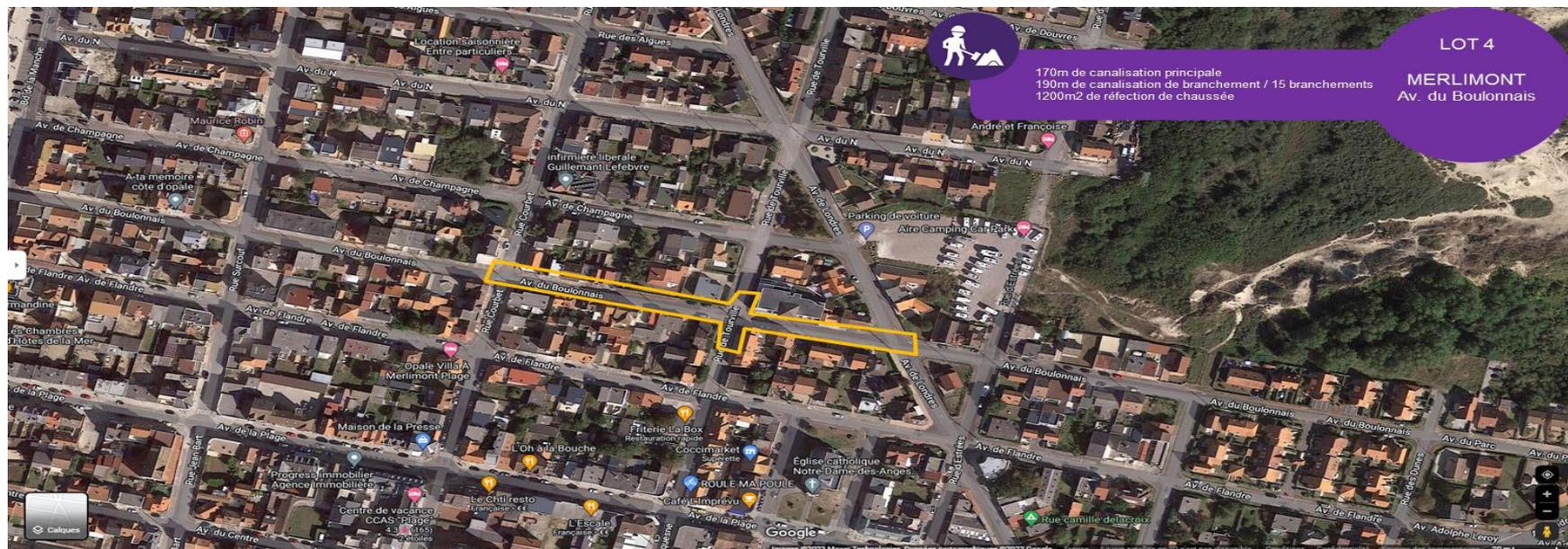


# ZONE DE TRAVAUX RUE DES ALGUES





# ZONE DE TRAVAUX AVENUE DU BOULONNAIS





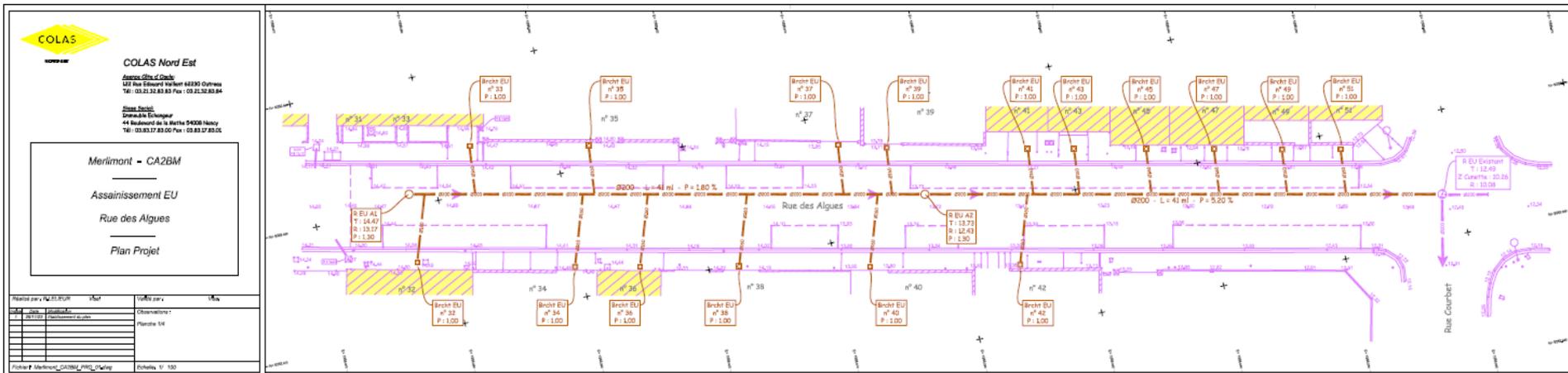


## DESCRIPTION DE L'OPERATION

- Pose d'un collecteur PVC Ø200mm CR8 sur 415ml
- Création de 70 branchements EU PVC CR8 Ø160mm
- Réfection de la voirie en enrobés
- Coût de l'opération : 218 871,20 € H.T
- Entreprise attributaire : COLAS à OUTREAU
- Subventions :
  - Agence de l'Eau Artois Picardie :
    - Avance remboursable 35%
    - Subvention 25%

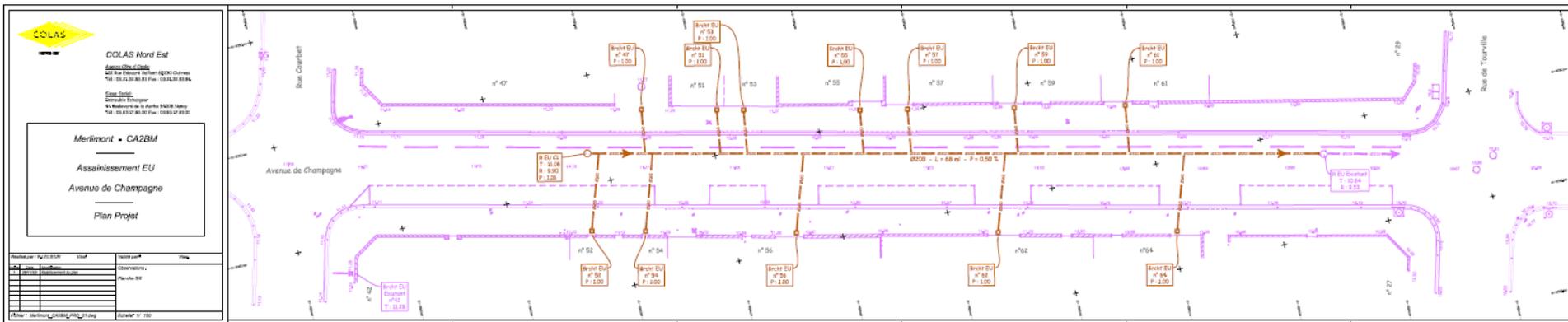


# PLAN DES TRAVAUX RUE DES ALGUES





# PLAN DES TRAVAUX AVENUE DE CHAMPAGNE











## PRISE EN COMPTE DES CONTRAINTES

Le ramassage des ordures ménagères et recyclables (tous les 15 jours) sera assuré avec une adaptation des tournées et horaires pour tenir compte de l'avancement des travaux.

L'accès des riverains sera maintenu tant que possible le matin et le soir et les éventuelles contraintes d'accès pour les livraisons seront vues au cas par cas avec les demandeurs.



# DÉROULEMENT DES TRAVAUX

## Période de préparation

Au cours de cette période on analysera l'ensemble des contraintes.

La réalisation d'une campagne de sondages permettra :

- De repérer les réseaux existants
- Implanter précisément la conduite principale et les ouvrages
- Préciser la nature du terrain (méthode de compactage, mise en place de rabattement de nappe éventuel)
- Une enquête sera effectuée auprès des riverains pour connaître le positionnement de la boîte
- .



## DEROULEMENT DES TRAVAUX

### Installation

- Implantation de la base vie
- Implantation de la base dépôt de matériel et matériaux
- Constat des lieux par huissier
- Mise en place de la signalisation de chantier et de déviation
- Rabottage de la tranchée

Nous en profitons pendant cette période pour vous interroger sur l'opportunité d'installer un branchement gaz, les démarches pouvant encore être entreprises avant la réfection définitive de la chaussée en enrobés.



## DEROULEMENT DES TRAVAUX

### Travaux par phase

- terrassement et pose du réseau principal eaux usées et des branchements à l'avancement des travaux,
- Renouvellement des branchements eau potable par VEOLIA si nécessaire
- Réfection provisoire des tranchées,
- Lorsque l'ensemble du chantier d'assainissement eaux usées sera terminé, réalisation de la réfection définitive de chaussée en enrobés,
- finitions, nettoyage, établissement du plan de récolement et repli des installations,



# FICHE IMPLANTATION BOITE

Date : .....

Assainissement EAUX USEES  
**COMMUNE DE MERLIMONT PLAGE**  
IMPLANTATION DE BOÎTE DE BRANCHEMENT

Avenue du Nord .....

N° Habitation : .....

NOM DU PROPRIETAIRE : .....  
(ou Locataire présent)

Schéma succinct d'implantation (indiquer la distance par rapport à la limite droite ou gauche, et la profondeur souhaitée de la boîte)

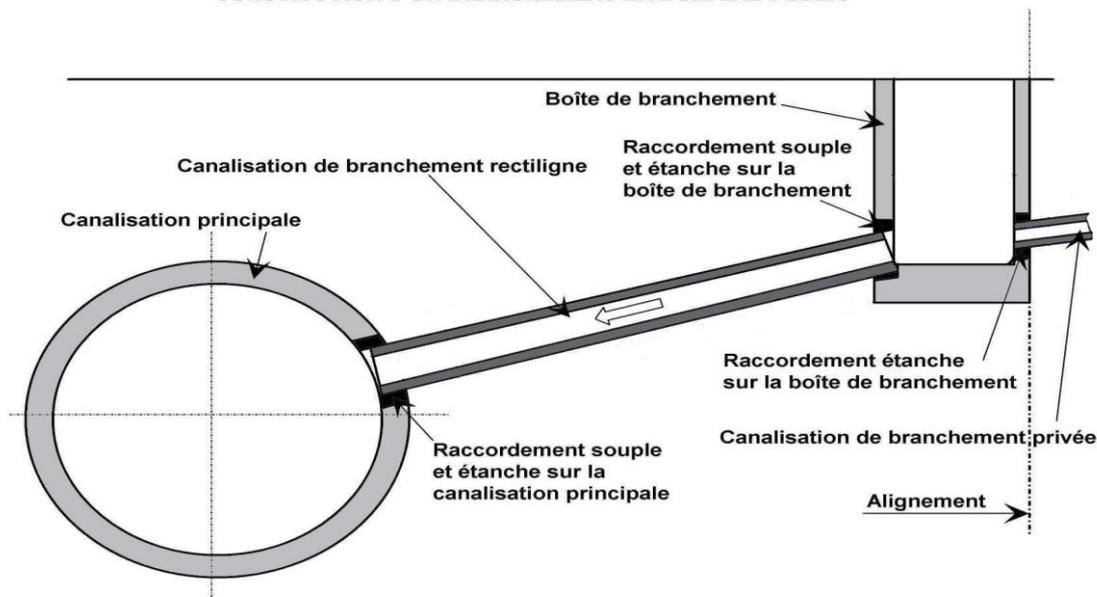
Pour L'Entreprise COLAS,

Le Propriétaire,

Personne à Contacter : Clément DEBRUYNE : 06.60.83.27.92  
Joris MERLOT : 06.65.56.18.83

# PRINCIPE DE RACCORDEMENT

## CONSTITUTION D'UN BRANCHEMENT EN DOMAINE PUBLIC





## AIDE AU RACCORDEMENT AU RÉSEAU DE COLLECTE DES EAUX USÉES

Pour encourager le raccordement des habitations au réseau public d'assainissement, l'Agence de l'Eau Artois Picardie aide financièrement les propriétaires riverains pour la réalisation des travaux de raccordement des eaux usées.

La Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois assure le traitement des dossiers et le paiement de la subvention pour le compte de l'Agence de l'Eau. Le Service Assainissement de la CA2BM assure la coordination des raccordements en fonction de la réalisation du réseau public.

Subvention 50% plafonnée à 1 300 € si raccordement simple, 3 900 € si complexe (relèvement des eaux usées, fonçage sous carrelage), Subvention également possible pour le pluvial.



## AIDE AU RACCORDEMENT AU RESEAU DE COLLECTE DES EAUX USEES

Dés que les travaux seront terminés et réceptionnés, un dossier de demande de subvention sera déposé dans vos boîtes aux lettres avec un courrier d'accompagnement vous permettant d'engager les démarches de raccordement.

Pour bénéficier de la subvention, les travaux doivent être réalisés et contrôlés par nos services dans les 2 ans à compter de la date de mise en service du réseau. Au-delà, obligation de raccordement sans subvention et doublement de la taxe d'assainissement pour les non raccordés.

Dés la mise en service du réseau vous recevrez une facturation de traitement des eaux usées qui est fonction de votre consommation d'eau potable



**MERCI DE VOTRE ATTENTION**